

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite\\_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\]](#) [Item](#)[Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance \(1753-1789\) \[photocopie\]](#)

## Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1753-1789) [photocopie]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb002\_f0131

SourceBoite\_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Hardy, Mes loisirs, par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31486025n>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

## Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Hardy, Siméon-Prosper (1729 -- 1729)

TITRE "Mes loisirs", par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789) Tome I

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1912

EDITEUR Paris , 1912



Dans le moment où Grandjean, instruit des démarches et des inquiétudes de sa femme qui le pénétrèrent de douleur parce qu'il l'aimait véritablement, venait de lui proposer d'aller ensemble faire confidence au grand vicaire de leur situation respective, afin de suivre les conseils qu'il leur donnerait, la nouvelle, divulguée par la nommée Legrand, avait été saisie avec avidité par le public et avec chaleur par la justice de Lyon, qui a déjà prouvé en plus d'une occasion combien elle se prévient et s'échauffe facilement sur tout ce qui porte l'apparence d'un délit. Grandjean est décrété de prise de corps à la requête du procureur du roi et mis dans un cachot, les fers aux pieds, dans un temps où il attestait le ciel de son innocence, et où l'on ne pouvait imputer des torts qu'à la nature,

L'accusé fut visité, les témoins entendus, et les chirurgiens ayant cru pouvoir attester que le sexe prédominant chez lui était celui de la femme, l'accusé fut interrogé par le juge qui, loin de se laisser toucher par les traits de vérité, de candeur, de bonne foi qui sortirent de sa bouche et qui justifiaient son erreur, déploya contre l'accusé la sévérité la plus grande et le condamna par sa sentence à être attaché au carcan pendant trois jours avec écriteau portant ces mots : *Profanateur du sacrement de mariage*, à être fouetté par la main du bourreau et banni à perpétuité.

Grandjean ayant interjeté appel de ce jugement et ayant été transféré dans les prisons de la Conciergerie du Palais, il est intervenu arrêt le jour susdit, lequel relève ledit Grandjean de l'accusation de profanation du sacrement de mariage, lui enjoint de reprendre les habits de fille, comme étant le sexe décidé prédominant chez lui, déclare son mariage avec Françoise Lambert nul, lui défend, sous peine de punition corporelle de jamais avoir de liberté avec elle ni avec aucune autre personne de son sexe.

Cet arrêt fut rendu au rapport de M. de Glatigny, conseiller d'une des chambres des enquêtes de service à la Tournelle criminelle. Me Vermeil, avocat au Parlement avait fait un mémoire qui fut imprimé (1), et qui intéressa tout le

(1) Le *Mémoire* de Vermeil a été imprimé en 1765 chez Cellot et réédité la même année avec une élégie d'Edouard-Thomas Simon, de Troyes, intitulée *L'Hermaphrodite ou Lettre de Grandjean à Françoise Lambert, sa femme*, assez bizarrement dédiée à M<sup>lle</sup> G... Un chirurgien de Lyon, nommé Champeau, a publié des *Réflexions* (anonymes) sur les *hermaphrodites* (Lyon 1765, in-8°) où il discute les assertions de Vermeil sur le sexe

